53

Elisa Nkerabirori

EPU JAPON

Merci Madame la Présidente,

Le Burundi accueille chaleureusement Son Excellence… ainsi que les membres de sa délégation, et nous saisissons cette occasion pour exprimer nos sincères félicitations pour la présentation du rapport national qui vient d'être soumis à l'occasion du deuxième examen périodique universel du Japon.

Nous sommes fiers de constater que le Japon a accompli des efforts considérables en vue de la mise en œuvre des recommandations formulées lors de son examen au premier cycle.

Les progrès que connaît le Japon en matière de promotion et de protection des droits de l'homme, est une évidence.
Ainsi le Burundi salue l'avancée significative du Japon dans la protection des droits humains au cours des procédures pénales, notamment la création d'une Division au sein du Bureau du Procureur chargé de détecter les agissements illégaux des agents du Ministère Public lors des interrogatoires des suspects.
Nous saluons également les mesures prises par le Japon dans le domaine de l'égalité des sexes et son engagement patent à combattre toutes les formes de violences faites aux femmes ainsi que la maltraitance à l'enfant.

Le Burundi est fier de constater que le Japon a déjà adopté une résolution reconnaissant les Aïnous en temps que Peuple autochtone et l'encourageons à poursuivre ses politiques pour leur intégration sociale effective.

Enfin le Burundi encourage vivement le Japon qui s'apprête à se doter d'une Commission des droits de l'homme conforme aux Principes de Paris.

Je vous remercie.-